



## Le financement de la STIR par une garantie de l'Etat fait rejaillir les difficultés des entreprises publiques

Des députés ont évoqué, lors du débat parlementaire, la convention El Mourabaha entre la Société Tunisienne des Industries du Raffinage "STIR" et la Société Internationale Islamique du Financement du Commerce (SIIFC), garantie par la République tunisienne, soulignant le désengagement financier de cette institution vis-à-vis des établissements publics et le non lancement de leur restructuration.

Le parlement examine durant cette première séance marquée par la présence du ministre des Finances, Ridha Chalghoum, la convention de Mourabaha qui permet à la STIR l'obtention d'un montant de 136 millions de dollars, servant à importer ses besoins en pétrole.

Certains députés ont considéré que l'Etat recourt à des solutions de "raccourci" pour résoudre les problèmes des entreprises publiques qui comptent parmi les piliers de l'économie tunisienne.

Les dettes de la STIR s'élèvent à 1,6 milliard de dinars, et la société souffre de grandes difficultés qui l'ont amenée à une situation de cessation de paiement de ses agents, à recourir à l'importation, et à ne pas obtenir ses dus auprès d'autres entreprises publiques, selon le rapport de la commission des finances à l'ARP.

Le député Anouar Chahed, qui a évoqué la question d'obtention d'un crédit en libor, a précisé que les capacités de production du pays en pétrole peuvent fournir du pétrole brut pour faire fonctionner la raffinerie de la société STIR.

Il a relevé que l'Etat doit assumer ses responsabilités pour réformer cette entreprise et la transformer en des sociétés d'investissement efficace.

La députée Abir Moussi a imputé les difficultés de la société STIR aux politiques économiques engagées depuis 2011, à la détérioration du dinar ainsi qu'à la crise globale des entreprises publiques, précisant que le contrat Mourabaha n'est qu'une solution de "ravaudage", dont le coût est très élevé.

Elle a considéré que le sauvetage de la société STIR ne peut pas avoir lieu à travers des accords limités dans le temps, précisant que la réputation de la société à l'étranger est menacée, notamment avec ses dettes bancaires d'une valeur de 1,323 milliard de dinars.

La détermination automatique des prix des hydrocarbures, a-t-elle ajouté, a impacté la société, faisant savoir que la société doit à l'Etat 430 millions de dinars (MDT) sous forme de déficit en termes de subvention au titre de 2017, contre 1,160 milliard de dinars en 2018, 800 MDT en 2019, sachant qu'une valeur de 1,455 milliard de dinars est inscrite au budget de l'Etat de l'année 2020.

La députée a fait remarquer que la société souffre de la problématique des travaux de maintenance (réservoirs) et du projet de mise à niveau du pipeline d'assainissement, des projets, a-t-elle dit, dont les travaux auraient du démarrer depuis près de trois ans mais qui demeurent encore au stade de l'étude.

Imed Ouled Jibril a indiqué, pour sa part, que le gouvernement est à la recherche de "solutions provisoires" à la situation de la société qui figurait parmi les compagnies les plus importantes en Tunisie, estimant que le contrat "Mourabaha" est une solution de "rafistolage".

Il a considéré que certaines sociétés pétrolières sont "colonisatrices" et ne sont d'aucun service pour certaines régions, telle que Mahdia, ce qui exige de l'Etat tunisien l'exploitation de ces puits.

Mounira Ayari a, pour sa part, souligné que la société STIR n'a pas besoin d'emprunter, ce qui ne résoudrait pas ses problèmes, sa situation nécessitant un audit, vu le manque de compétence dans sa gestion et son problème consistant en l'entretien et le parachèvement des réservoirs ainsi qu'en la réception d'équipements non conformes.

**Source : WMC**